

Livry-Info

LE MOT DU MAIRE

Il ne faut pas se fier aux apparences.

Derrière l'image riante que présente notre village et que beaucoup nous envient, il y a la vie quotidienne, avec ses incertitudes et ses difficultés, qui pousse chacun à se demander avec inquiétude, parfois avec angoisse, de quoi demain sera fait.

Qui n'a pas dans son entourage un parent, un ami, un voisin victime de ce mal, "nécessaire" aux dires de certains, qu'est le chômage ?

Qui ne connaît pas un retraité ayant du mal à "joindre les deux bouts", se sentant mis à l'écart, "au rencart", d'une société qu'il ne comprend plus ?

Livry-sur-Seine ne vit pas sous une bulle imperméable aux événements extérieurs, nous ne sommes pas épargnés par ces problèmes nationaux engendrés par la crise économique. La lutte contre le chômage, le développement de la solidarité sont des préoccupations de tous les instants pour vos élus municipaux.

Mais ceux-ci ne peuvent pas tout et, à mon sens, retrouver un équilibre social acceptable passe, aussi, par la mobilisation des habitants contre le "chacun pour soi", en un mot, par apprendre ou réapprendre à vivre ensemble.

Sans sombrer dans le pessimisme, c'est à ce prix qu'un village conserve son âme.

*Le Maire,
Claude Forthomme*

Ils ont dit oui !



Il n'y a plus de célibataires parmi les conseillers municipaux. Le 25 mai, Claude Forthomme recevait le consentement d'Elisabeth Pillet, Lilly pour les amis, qui épousait Romain Valembois, et, le 14 septembre, Catherine Ortakeuyli, dernière à se rendre, prononçait le oui fatidique et devenait Mme Jacques Clément. Dans l'une et l'autre occasion, tout le conseil municipal et le personnel communal avaient été conviés à s'associer à la joie des familles. C'est l'occasion ici de les remercier et de renouveler tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Ph. B.

Un 8 Mai empreint de solennité



Le 8 mai dernier, une assistance nombreuse participait à la commémoration de l'armistice de 1945, qui coïncidait cette année avec le 40^e anniversaire de la libération des camps. Après la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, où fut donnée lecture de la lettre de M. Jean Laurain, ministre des Anciens combattants, après l'appel aux morts et la minute de silence, tous les participants se retrouvaient à la mairie le verre à la main.

Là, Mme Plasman prit la parole et sut dire, en quelques mots simples et émouvants, ce qu'avait représenté ce 8 mai 1945 pour elle, prisonnière au fin fond de la Pologne dans un camp d'extermination. René Crenier, ancien conseiller municipal, nous parla lui de sa vie quotidienne de jeune résistant (il avait 25 ans en 1943 et prit part aux combats de la libération de Melun). Pour l'une comme pour l'autre, la leçon à tirer de ces jours sombres se résume en la formule : Plus jamais ça.

Ph. B.

AFFAIRES SCOLAIRES

Kermesse

Samedi 22 juin. Les parents d'élèves responsables de stands arrivent de bon matin, qui avec sa caisse à outils, qui avec ses planches, qui avec son parasol, tous scrutant le ciel, de plus en plus menaçant au fil des heures.

Hélas! si le spectacle a pu se dérouler normalement, les jeux ont, par contre, été fortement perturbés par la pluie. Malgré tout, et grâce au dévouement de toutes les personnes qui nous ont aidés, la kermesse a "bien marché". Cette année encore, nos élèves pourront avoir un professeur de musique, rémunéré grâce aux bénéfices de la kermesse.

Si vous aussi vous voulez nous aider à préparer la prochaine kermesse, n'hésitez pas! car malheureusement trop peu de parents "nouveaux" viennent relayer les "anciens", qui ont déjà beaucoup fait pour l'école de Livry.

Rentrée scolaire

La rentrée par elle-même s'est bien passée. Tous les enfants, et les maîtresses, étaient fidèles au poste; cartable neuf sur le dos, ils étaient contents de retrouver l'école et leurs camarades. Pas de pleurs du tout chez les petits du C.P., qui étaient ravis de faire leur entrée à la "grande école".



Le robot domestique est facétieux.

Par contre, nous déplorons la fermeture d'une classe, ce qui a imposé le retour aux classes à deux niveaux. Nous avons donc un C.P. de 20 élèves, un C.E. 1-C.E. 2 de 25, un C.E. 2-C.M. 1 de 26 et un C.M. 2 de 24 élèves, soit un total de 95 enfants. Les classes à double niveau imposent un surcroît de travail important pour les enseignants concernés.

Maternelle

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Bosser, qui enseignait auparavant à Melun. Nul doute qu'elle appréciera le calme et l'environnement agréable de l'école de Livry. Les effectifs de l'école maternelle sont de 23 enfants chez Mme Rey, et 24 chez Mme Bosser.



L'informatique à l'école

Le ministère de l'Education nationale nous a livré un ordinateur et son téléviseur. Reste maintenant à les faire fonctionner! Si des personnes intéressées par l'informatique veulent nous aider à donner des cours d'initiation aux élèves de C.M. 2, nous nous proposons de créer un atelier informatique le samedi matin. Consultez-nous.

Les Institutrices



Le grand saut : l'entrée au cours préparatoire.

Un grand merci

Le succès sans cesse croissant de l'opération enveloppes prouve le grand intérêt que vous portez à l'école et aux enfants de Livry. En grande partie grâce à votre générosité, ils bénéficieront cette année encore d'activités variées : piscine, musique, sorties culturelles (théâtre, visite de monuments historiques et de musées, etc.).

Le mois dernier, deux achats ont été effectués, venant répondre aux souhaits des enseignants : un magnétophone pour l'école primaire et un four électrique pour la maternelle.

Merci à toutes et à tous.

Le comité de la Caisse des écoles



FINANCES

Le compte administratif 1984

Le compte administratif 1984 s'établit, en montants réalisés au 31-12-84, à :

important au budget supplémentaire 84, démontre en revanche une utilisation des fonds dès leur disposition, ce qui réduit au maximum les effets de l'inflation.

On constate également la part importante prise par les travaux (voirie, éclairage, assainissement, etc.), mettant en évidence pour 1984 l'effort accompli dans ces

	Budget prévu	Recettes réelles	Dépenses réelles	Excédent de clôture
Fonctionnement	3 336 045	3 352 093	3 008 385	343 708
Investissement	1 273 368	1 183 243	949 807	233 435
Total	4 609 413	4 535 336	3 958 192	577 144

On notera un excédent très important provenant, en fonctionnement, d'une gestion rigoureuse évitant toute dépense superflue et, en investissement, d'une diminution des acquisitions de biens communaux et d'une réduction du niveau des travaux.

domaines. D'autre part, la très forte réduction des emprunts pour 1984 (250 000 F) résulte de la volonté de la municipalité de modérer la progression de la dette communale.

En conclusion :

Un budget très légèrement en deçà des prévisions du budget 1984 mais dont le niveau global est en forte augmentation par rapport à 1983 (4 535 000 F contre 3 940 000 F).

La rigueur de la gestion associée à une progression des recettes nous permet de dégager un important excédent de clôture (577 144 F) qui va nous permettre de présenter un budget supplémentaire de progrès pour la commune de Livry.

Analyse des principales dépenses et recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Si les recettes sont en augmentation de 19,5% par rapport à 1983, les dépenses n'augmentent, elles, que de 11,3%.

Côté recettes, progression du revenu des impôts (40% du budget contre 37% en 84), conséquence de la décision gouvernementale et départementale de répartir les produits de la taxe professionnelle entre communes "riches" et "pauvres". Par contre, diminution de la dotation de l'État pour le fonctionnement, à cause de la suppression, échelonnée sur trois ans, de la dotation pour commune touristique.

Côté dépenses, réduction (en valeur relative) de tous les postes, ce qui permet de dégager un très important excédent (10,3% du budget contre 3,7% en 83).

Le budget supplémentaire 1985

L'excédent de clôture constaté au compte administratif 84 va nous permettre d'élaborer un budget supplémentaire se divisant en :

- 357 642 F pour le fonctionnement,
 - 508 582 F pour l'investissement,
- soit un budget total de 866 224 F.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- 38 000 F sont affectés aux frais de personnel,
- 40 000 F aux travaux d'entretien courant,
- 20 000 F aux frais de gestion.

Ceci permet de dégager une somme de 259 642 F pour l'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les 508 582 F proviennent de l'excédent 1984, 233 435 F, plus le prélèvement sur le fonctionnement, soit 259 642 F, ainsi que de quelques recettes complémentaires. Le niveau total de l'emprunt 1985 sera de 352 172 F, somme encore relativement faible comparée aux 250 000 F de 1984 et aux 700 000 F de 1983.

Ces recettes permettront de réaliser les investissements suivants :

- acquisitions foncières pour 90 592 F au-delà des 120 000 F déjà prévus au budget primitif;
- travaux dans les bâtiments communaux (le coût des travaux du centre social sera de 140 000 F dont 40 000 seront pris en charge par le B.A.S.);
- travaux sur les réseaux permettant le renforcement de la couverture incendie;
- éclairage public;
- travaux de voirie permettant, outre la rue de Melun comprise dans le budget primitif, le gravillonnage de la place, le plateau de sport, etc.;
- travaux au cimetière (58 640 F, venant s'ajouter aux 21 000 F du budget primitif);

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissement est plus faible que les deux dernières années, en partie à cause du faible excédent de 1983 qui, s'il n'a pas permis un investissement

Dépenses (en %)	1981	1982	1983	1984
Cimetière				
Achat de matériel		2,5	0,8	6,8
Achat de terrains	0,2	1,3	2	0,3
Travaux bâtiments communaux	30,5	5,4	8,8	15,7
Voirie, assainissement, éclairage public	50,7	80,4	73,4	54,8
Divers	17,8	9,7	14,4	22,4
Dépenses totales	945 000 F	2 135 000 F	1 224 000 F	950 000 F

Recettes (en %)	1 726 000 F	2 132 000 F	1 240 000 F	1 184 000 F
Excédent reporté	4,6	36,6	2,3	1,4
Subventions	12	2	13,9	12,5
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	9	13,7	11,7	13,3
Emprunts	45	38,6	56,4	21,1
Divers	29,4	10	16,6	32
Excédent de clôture	80 000 F	781 000 F	16 000 F	233 400 F

Evolution des investissements

— enfin, 15 000 F seront consacrés aux travaux de conformité de l'assainissement du lotissement des Aulnettes afin de permettre la rétrocession de cette infrastructure au S.I.G.U.A.M.

Conclusion

Un budget important qui va nous permettre de poursuivre l'amélioration du patrimoine communal.

La Commission des Finances

REMISE DES DIPLOMES DU TRAVAIL

Le 4 mai, Claude Forthomme avait à remplir une corvée bien agréable : dans la salle du conseil de la mairie, il remettait les diplômes du travail.

Les récipiendaires, leur famille, leurs employeurs pour certains étaient ensuite conviés à faire un sort aux petits fours et au vin d'honneur offerts par la municipalité.



UN ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL A L'HONNEUR

Le 17 avril dernier, René Crenier, adjoint au maire lors de la précédente municipalité, recevait les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite des mains de René Duhamel, ancien secrétaire de la C.G.T., sur décision du ministre des P.T.T.

On sait que René Crenier a milité toute sa vie au sein de la fédération C.G.T. des P.T.T., d'abord au niveau seine-et-marnais puis à l'échelon national, où il occupa de nombreux postes de responsabilité et participa à de nombreuses négociations au plus haut niveau. Il occupait depuis 1984 le siège de président de l'Union fédérale des retraités C.G.T.

Droit de bail

A propos de la taxe additionnelle au droit de bail, il est rappelé que toute personne ayant la qualité de propriétaire ou d'usufruitier qui donne en location un immeuble ou un appartement doit souscrire une déclaration, même si le contrat de location ne fait pas l'objet d'un écrit.

L'obligation de souscrire la déclaration et de payer les droits incombe au propriétaire ou usufruitier le 1^{er} octobre de chaque année. En cas de sous-location, une déclaration doit être, en outre, déposée par le sous-bailleur.

Par décision de la direction des Impôts, la campagne de distillation se déroulera du 15 novembre 1985 au 15 juin 1986.

PROCHAINEMENT, VOUS POURREZ OBTENIR VOS PAPIERS D'IDENTITE DIRECTEMENT EN MAIRIE

A partir du début de l'année prochaine, dans le cadre de la décentralisation, la mairie pourra vous délivrer cartes d'identité et passeports ; elle recevra également vos déclarations de perte de pièces d'identité. Ceci évitera bien des déplacements à Melun.

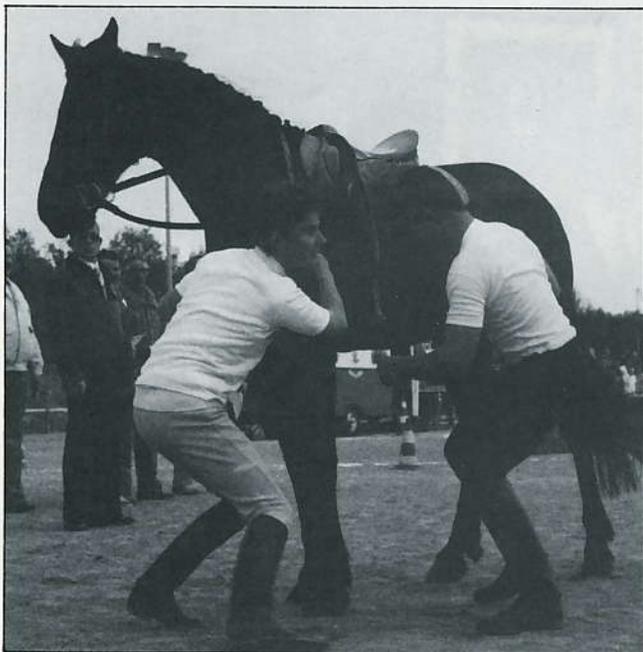
Nous vous rappelons qu'il vaut mieux ne pas attendre la veille des vacances pour demander un passeport. C'est en effet la période "de pointe", et à ce moment le nombre de demandes risque d'allonger les délais au-delà du souhaitable. Pensez-y donc à l'avance.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en mars, avril, mai et juin 1968 doivent se faire recenser en octobre 1985. Il suffit de venir en mairie muni de son livret de famille.

ANIMATION

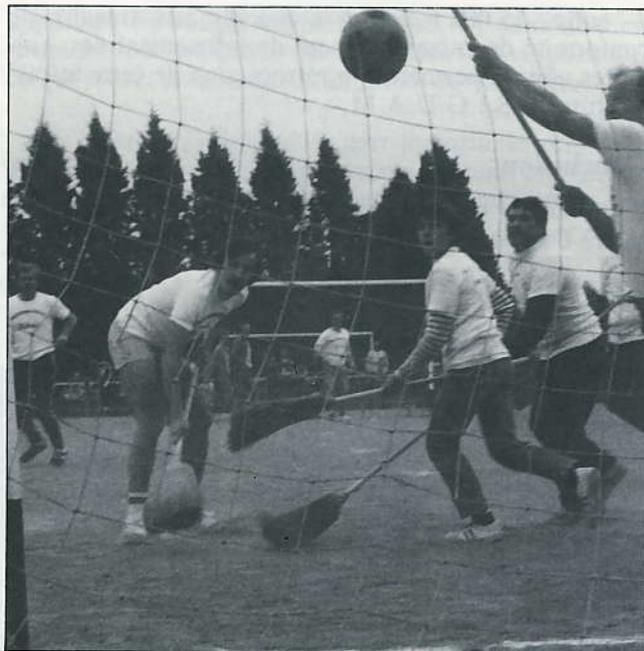
Sur le plan de l'animation, depuis le dernier Livry-Info, il faut tout d'abord souligner notre brillante victoire (bonjour l'autosatisfaction) dans les Jeux intervillages qui se déroulaient le 5 mai sur le stade de La Rochette. Malgré le temps maussade, et même pluvieux, Livry avait dépêché une équipe de choc soutenue par une délégation de supporters aussi nombreux qu'enthousiastes. Avec de tels atouts, il était normal que la coupe nous revînt. Inutile de dire que ce succès fut abondamment fêté le soir.



Nos cavaliers émérites en pleine action. ▲
La victoire appartient à qui sait se mouiller. ▼



Comme vous le savez, les Jeux intervillages 86 auront lieu à Livry en mai prochain. Dès maintenant une équipe travaille pour trouver des jeux et mettre sur pied l'organisation de cette journée. Si vous voulez la rejoindre, contactez la mairie, vous serez les bienvenus.



▲ Encore un but pour Livry, invaincu au foot-balais.

Le capitaine de l'équipe porté en triomphe. ▼



Le 8 juin, le parc Armand-Vivot accueillait le désormais traditionnel méchoui, offert par la municipalité, marquant la fin de la saison de débroussaillage. Environ 130 personnes prenaient part aux agapes et, des trois moutons qui tournaient au-dessus des braises depuis le matin, il ne resta pas grand-chose. Des tables et des bancs "rustiques" avaient été disposés et l'après-midi se poursuivit en conversations animées et en jeux divers. Ce n'est que fort tard dans la soirée que le feu s'éteignit, les chants et les guitares s'étant tus et les bouteilles tarées.

Le mois de novembre verra le retour de nos activités bûcheronnes (début le 16 novembre). L'objectif sera cette année d'aménager l'ancienne carrière qui se trouve au pied des châteaux d'eau, près de la rue de la Garenne, en théâtre de verdure où nous pourrions organiser d'abord les Jeux intervillages, puis d'autres manifestations telles que concerts en plein air, représentations diverses, etc.



Chronologiquement, nous en arrivons au 14 juillet, ou plus exactement au 13 au soir. Pour la première fois depuis longtemps, la journée fut ensoleillée du début à la fin. Si les jeux attirèrent peu de monde, en fin d'après-midi, le repas en plein air du soir fut joyeux et fort animé. Ensuite, retraite aux flambeaux et bal connurent un franc succès et la place de l'église était à peine assez grande pour les danseurs, la sono de notre excellente animatrice dispensant en alternance musette et rythmes plus modernes. Il est à noter que, pour la première fois depuis longtemps également, cette soirée fut bénéficiaire. Nous ne reviendrons pas sur la polémique feu d'artifice - pas feu d'artifice, chacun aura compris qu'il est déraisonnable de faire partir en fumée et en étincelles, fussent-elles de couleur, et en une seule soirée le montant entier de la subvention annuelle du Comité des fêtes.



En bas à gauche, Didier, le champion du mât de cocagne ; ci-dessus, les vainqueurs du concours de boules ; ci-dessous : et on danse et on rit.





Comme au bon vieux temps de la communale...

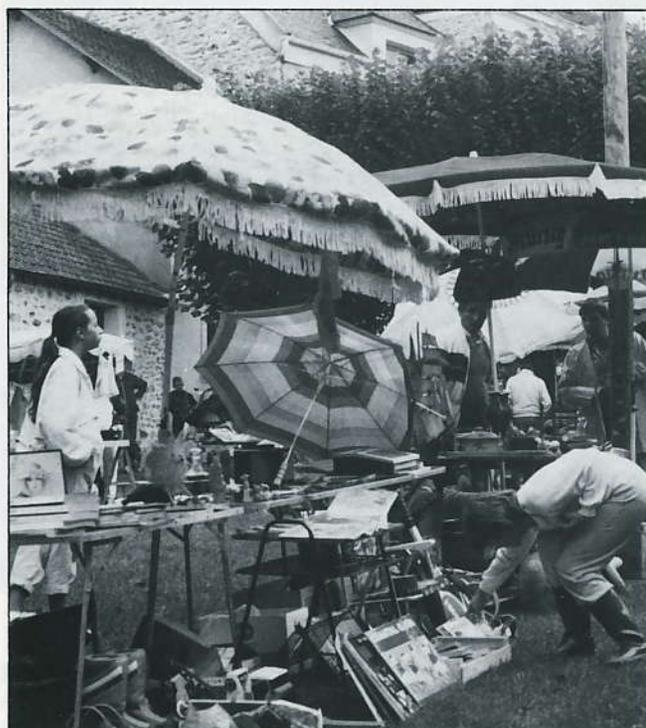
Nous terminerons par le Bric-à-Brac qui, pour sa 3^e édition, a battu des records d'affluence. Le temps, une fois encore, était contre nous et la matinée fut très humide. Cela n'empêcha nullement les chineurs de chiner, les brocanteurs de brocanter, et les curieux... de regarder. Les affaires allaient bon train lorsque sonna midi. Sous les bâches, acquises avec les bénéfices des précédentes manifestations, près de 150 personnes prenaient place pour la sangria et le repas, aux accents swing du Brie Cool Jazz Band.

Ensuite, tout au long de l'après-midi, jeux et brocante reprenaient, sans oublier la bourse aux vêtements, ni l'exposition sur l'école. Cette dernière, dans une pièce, offrait la reconstitution d'une ancienne salle de classe. Rien n'y manquait, du tableau noir aux vieux pupitres, en passant par le poêle Godin, la mappemonde et les blouses grises au portemanteau. Dans la deuxième salle

étaient exposés différents souvenirs et documents concernant l'école de Livry, dont bon nombre venaient de la famille de Romain Valembos. On peut le féliciter, ainsi qu'Odile Radenac, pour l'organisation de cette exposition où beaucoup d'anciens se sont reconnus, en culottes courtes ou avec des tresses, sur les photos jaunies. Dans l'après-midi, ils eurent la joie d'y accueillir Mlle Pétin, institutrice à Livry jusqu'aux lendemains de la guerre et en retraite au Clos Notre-Dame, qui malgré son grand âge reconnut d'anciens élèves et se souvint d'anecdotes les concernant.

En guise de conclusion, il faut rappeler que toutes ces manifestations sont organisées grâce à l'équipe de personnes de bonne volonté et de tous âges qui ont pris en main l'animation à Livry et avec le concours des associations de la commune. Merci et bravo à tous.

La Commission d'Animation



Sous un coin de parapluie, l'affaire du siècle.



Une médaille en chocolat pour les vainqueurs.



ATTENTION TRAVAUX

De l'influence de la météo sur les travaux de voirie

L'hiver rigoureux avait nécessité la réfection par gravillonnage de la place de l'église, ce qui fut fait en mai. Hélas! une pluie d'orage imprévue venait anéantir le résultat. Le beau temps ayant déserté nos régions durant l'été, il fallut attendre ces dernières semaines pour renouveler l'opération. Beau temps dont nous espérons qu'il se maintiendra pour les travaux de la rue de Melun, de la gare au bas de la rue de La Rochette, qui débiteront courant octobre. Ce sera enfin la disparition de quelques belles flaques d'eau.

A propos d'eau, l'été a été mis à profit pour réaliser des travaux d'extension du réseau incendie, avec l'implantation de deux nouvelles bornes (rue des Chanois et face à la gare). Ces travaux ont également permis d'augmenter le débit des bornes du secteur Javal.

Pour les bâtiments communaux, c'est un logement communal qui, après la mairie, fait toiture neuve. Quant à la mairie, elle, elle pousse ses murs. Un garage et une grange inutilisés ont été transformés en bureaux destinés au nouveau centre social. Les finitions se poursuivent et, dès leur mise en service, ces nouveaux locaux permettront de recevoir les personnes âgées dans de meilleures conditions (plus de marches à monter).

Et des projets, beaucoup de projets! Les commissions municipale et extramunicipale ont dans leurs cartons le plateau scolaire, le mini terrain de foot, le mur de clôture maternelle-propriété Lacombe, la rétrocession de l'assainissement des Aulnettes, etc. Et elles préparent déjà la campagne de travaux 86.

La Commission des Travaux



Les travaux du centre social côté pile ▲ et côté face ▼.



AFFAIRES SOCIALES

Les anciens en balade

Le 6 juin dernier, les personnes inscrites au voyage annuel étaient présentes malgré l'heure matinale. Direction les bords de la Loire pour visiter la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. A cause des nombreux escaliers à monter, seules les personnes alertes pouvaient faire cette visite et nous les laissâmes, une vingtaine, aux mains des agents de l'E.D.F. Pour les autres, en route pour le château de Cheverny.

Après une halte dans le parc de Chambord pour admirer un instant ce magnifique château, nous étions accueillis à Cheverny par le maître de céans, car ce château est toujours habité par les descendants de la famille de Cheverny. Toutes les pièces en sont admirablement meublées et fleuries. Visite éclair à la meute, Cheverny étant un des hauts lieux de la chasse à courre. Puis retour vers Saint-Laurent-des-Eaux pour récupérer les visiteurs, impressionnés, de la centrale et halte-restaurant, où nous fîmes honneur au repas aussi fin que copieux qui nous fut servi.

Ce qui explique la petite sieste qui suit et la difficulté à reprendre la route vers le château de Talcy, à quelques kilomètres. Trop peu connu, ce petit château Renaissance possède, outre son intérieur, un pigeonnier et un pressoir spectaculaires.

L'horaire étant déjà largement entamé, il n'était plus possible, en sortant, d'aller à Blois et nous reprenions la route de Livry dans les chants et les rires. La route fut courte et, à l'arrivée, tous les voyageurs parlaient déjà de la prochaine sortie.

A droite : en route pour le Val de Loire ; ci-dessous : la charmante cour intérieure du château de Talcy.





La bourse aux vêtements rencontre un succès sans cesse croissant.

Le centre social

Les portes des nouveaux bureaux de ce service viennent d'ouvrir au public, sans attendre l'inauguration officielle. Ces bureaux regroupent tout ce qui concerne les affaires sociales : aide ménagère, dossiers d'aide sociale, etc. Ils sont situés sur la gauche de l'entrée principale de la mairie et comprennent deux pièces de plain-pied : une pour la réception, et le bureau où Mme Pezzot, qui a la charge du fonctionnement de ce centre, vous recevra avec le sourire et toute sa compétence. Les horaires d'ouverture seront les mêmes que ceux de la mairie, du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 18 h, fermeture le samedi. Il faut remercier Mme Pezzot qui, à cause des travaux, assure ce travail depuis le 1^{er} juin dans des conditions peu favorables.

A rappeler également, le lundi après-midi, les permanences de Mmes Buchet et Berton, que vous pouvez également rencontrer sur rendez-vous.

Bourse aux vêtements

Dimanche 15 septembre, jour du Bric-à-Brac, la bourse aux vêtements était ouverte au restaurant scolaire. Nous constatons avec une satisfaction mêlée d'inquiétude que cette salle, après la Villa du Nil, devient à son tour trop petite, tant nous avons de dépôts de vêtements et d'acheteurs et visiteurs.

Il sera donc nécessaire d'envisager une autre solution afin que chacun puisse circuler pour choisir et trouver le vêtement qui lui convient.

Repas du B.A.S.

La date en a été fixée au dimanche 8 décembre, à l'A.L.J.E.C. comme d'habitude (les personnes âgées de 68 ans et plus recevront ultérieurement leur invitation).

La Commission Sociale

Les prochains ramassages effectués sur la commune auront lieu : le 16 octobre pour les objets encombrants et le 19 octobre pour les textiles.

ETAT CIVIL

Naissances :

MISIEWICZ Anne-Sophie	le 13-01-1985
COLIN Dan	le 03-04-1985
SUINOT Gaëtan	le 09-05-1985
LANGLOIS Maud	le 12-06-1985
BLANC Julien	le 12-08-1985
LAÏ Cécilia	le 06-09-1985
NAIN Anthony	le 05-09-1985

Mariages :

BERNARDI Daniel et GRANGE Nicole	le 09-03-1985
GUYOT Serge et VALIENTE Line	le 25-05-1985
VALEMOIS Romain et PILLET Elisabeth	le 25-05-1985
LECHIEN Jean-Luc et DEJOIE Catherine	le 20-07-1985
CLEMENT Jacques et ORTAKEUYLI Catherine	le 14-09-1985
DAVID Lionel et CLAUDIN Isabelle	le 05-10-1985

Décès :

DELPORTE Hector	le 07-01-1985
MYCIO Anna, veuve HODCZAC	le 13-01-1985
CHATELAIN Eugénie, veuve WARK	le 23-02-1985
BOLOGHESI Herminie, veuve DUTU	le 27-02-1985
PUEL Lévi	le 03-03-1985
ROUMY Huguette, épouse Langlade	le 03-04-1985
MONTLIBERT Lucien	le 15-06-1985
BOUTAUT Hélène	le 17-06-1985
VIARD André	le 19-06-1985
CAUVIN Marie-Madeleine	le 07-07-1985
DEGRAEVE Henri	le 21-07-1985
PADOUX Claude	le 16-09-1985

Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

C'est la rentrée à l'A.L.J.E.C. : en septembre vous avez pu lire dans *Le Lien* le résumé de nos activités de l'année, assister à l'assemblée générale et participer au tournoi de tennis.

En octobre, une date à retenir : le 19, avec un buffet campagnard organisé par la section de modélisme (80 F, date limite d'inscription 13 octobre). Les dates des choucroutes sont arrêtées : les samedis 16 et 30 novembre.

Enfin, toutes nos sections ont retrouvé leur rythme de croisière et vous attendent toujours plus nombreux. Une nouveauté, la danse jazz pour les jeunes à partir de 14 ans.

D'autre part, voici la composition du nouveau bureau du club des anciens : présidente Mme Buchet, adjointes Mmes Jarillot et Missier, secrétaire M. Buisson, adjointe Mme Vandenberg, trésorière Mme Buisson, adjointe et économiste Mme Chaillot. Mme Champagne a été élue présidente d'honneur. Nous vous rappelons que le club est ouvert à tous les retraités et préretraités.

A noter : la vente-kermesse le 23 novembre et la gymnastique chaque jeudi de 10 h à 11 h (prière d'arriver à 9 h 45).

LA CHESNAIE

Calendrier du 4^e trimestre 1985 :
— car pour Carrefour, départ 13 h 30 du Foyer-Résidence, prix 12 F : les lundis 4/11 et 2/12 ;
— anniversaires, à 15 h 30 : les mercredis 30/10, 27/11, 18/12 ;
— repas A.R.P.A.C., à 19 h 30 : le vendredi 15/10, le comté de Nice ;
— causeries J.-Raillard, à 15 h 30 : le 8/10, Frédéric Chopin ; le 5/11, Ninon de Lenclos ; le 3/12, Victor Hugo ;
— exposition de peinture, du 25/10 au 3/11 : M. Laplagne (vernissage vendredi 25/10 à 18 h).

F.N.A.C.A.

La section locale de la F.N.A.C.A. est en place à Livry depuis 1979. Placée sous la présidence de Jean Bolle, elle participe et anime, grâce à son équipe dynamique, les manifestations du village. De plus, chaque année au printemps, un voyage est organisé.

Après Vézelay, Arromanches, Troyes et Beaune, nous avons visité Bourges et les caves de Mennetou. Que de bons souvenirs pour les quarante participants !

En janvier, lors de la Galette des rois, une soirée loto attire de nombreux participants. L'an passé, le gros lot était un téléviseur. Le prochain loto aura lieu le 19 janvier au foyer Gaston-Magat, et sera doté de nombreux lots : retenez vos places dès maintenant.

Le bureau s'est associé à l'équipe qui anime le village pour les différentes manifestations qu'elle organise : 14 juillet, Bric-à-Brac, Jeux intervillages, etc. Enfin, l'association participe aux différentes commémorations : 19 mars, 8 mai, 11 novembre, et également au banquet des Anciens combattants, association qui nous apporte soutien et concours.

Toute l'équipe de la F.N.A.C.A. souhaite à tous une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous en décembre pour l'assemblée générale.

NOUVELLES PAROISSIALES

Le curé Benard a découvert dernièrement aux Archives départementales une petite collection du bulletin paroissial de Livry-Chartrettes de l'année 1910. Dans l'un d'eux, une étude de M. l'abbé Paul Palin, curé de Livry de 1908 à 1941, sur les reliques de saint Vincent dans l'église de Livry lui a semblé intéressante. Nous allons nous efforcer de vous la faire connaître sur plusieurs numéros de *Livry-Info*. (L'orthographe du document a été respectée.)

NOTICE SUR LES RELIQUES DE SAINT VINCENT RAPPORTEES DE ROME EN 1690 PAR PIERRE CHANUT ET CONSERVEES DANS L'EGLISE DE LIVRY

Il nous a été donné de retrouver tous les documents établissant l'importance et l'authenticité des précieux restes contenus dans la châsse de Livry. C'est d'abord une attestation de l'évêque d'Amiens qu'il faut reproduire dans son intégrité.

AUTHENTICITE DES RELIQUES

"Nous, François, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque d'Amiens, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, faisons savoir qu'aujourd'hui en date des présentes, en vertu du pouvoir à nous donné par Mgr l'archevêque de Paris,

le 8 février dernier, nous nous sommes transporté au monastère des Carmélites de la rue du Bouloy de cette ville, auquel lieu étant arrivé sur les trois heures après-midi ou environ, nous nous sommes revêtu du Rochet et Camail avec l'Etolle, et sommes ensuite entré dans l'Eglise du dit lieu accompagné de plusieurs ecclésiastiques et avons trouvé sur le maître-autel diverses caisses et boîtes de reliques que le sieur abbé Chanut, visiteur général dudit ordre des Carmélites nous a dit avoir nouvellement apportées de Rome; entre lesquelles nous a été apporté, à la petite grille de l'oratoire de la Reyne, devant laquelle était une table couverte et décentement ornée avec plusieurs cierges allumés, une caisse ayant pour titre au dossier "Corpus sti Vincentii martyris". Et en la présence de Mme la princesse de Casignan et de Mme la princesse de Bade, nous avons reconnu l'intégrité des cachets et vérifié l'authentique par lequel il nous a apparu que c'était bien le corps de saint Vincent martyr avec une partie du vase dans lequel avait été mis le corps dudit martyr, dont nous avons tiré les os, lesquels furent reconnus, comptés et spécifiés par les sieurs Favre et Léger, médecins et Cheminot, chirurgien en la manière qui suit :

La tête ou manque du côté gauche le zigoma des os pariétaux et destreux, du même côté une portion qui laisse un trou à mettre le pouce et cinq dents molaires et la mâchoire supérieure. A la mâchoire inférieure il ne manque que sept dents, deux incisives et cinq molaires.

Dix-huit vertèbres presque entières; les corps de trois, et trois portions des autres. (Il a été donné une vertèbre aux Religieuses hospitalières de Saint-Gervais.)

L'os sacrum entier.

Dix côtes presque entières.

Le sternum entier, mais rompu en deux.

Les clavicules.

L'omoplate droit presque entier et de l'autre une partie de la base. (Les deux omoplates et deux avant-bras ont été donnés par l'abbé Chanut à l'Eglise Notre-Dame de Saint-Flour en Auvergne.)

L'humérus gauche entier et de l'autre les apophyses inférieures.

Le radius gauche.

Les isles presque entières, à la réserve d'une portion de l'ischion gauche.

(A suivre)